

Prix du Portfolio Aperture 2025

Le Prix du Portfolio Aperture est une compétition internationale annuelle visant à découvrir, exposer et publier de nouveaux talents dans le domaine de la photographie.

A propos d'Aperture

Aperture est un éditeur à but non lucratif qui mène des conversations autour de la photographie dans le monde entier. Depuis notre base de New York, Aperture connecte des publics mondiaux et soutient les artistes à travers notre magazine trimestriel acclamé, des livres, des expositions, des plateformes numériques, des programmes publics, des tirages en édition limitée et des récompenses. Créée en 1952 pour faire progresser « la pensée créative, exprimée de manière significative dans les mots et les photographies », Aperture défend le rôle vital de la photographie pour nourrir la curiosité et encourager une société plus juste et plus tolérante.

A propos du Prix du Portfolio Aperture

L'objectif du Prix du Portfolio Aperture est d'identifier des tendances dans la photographie contemporaine et de mettre en valeur des artistes dont le travail mérite une plus grande reconnaissance. Lors de la sélection du premier prix et des finalistes, le jury se concentrera sur des œuvres innovantes qui n'ont pas été largement vues dans les principales publications ou lieux d'exposition.

Que reçoivent les lauréats ?

Le lauréat du premier prix sera publié dans le magazine Aperture et recevra un prix en espèces de 5 000 \$, une carte-cadeau de 1 000 \$ pour acheter du matériel sur Mpb.com et une présentation organisée par Aperture à New York. Les quatre artistes choisis pour la liste restreinte recevront chacun un prix en espèces de 1 000 \$ et un article éditorial sur Aperture.org

Informations sur les jurés

En tant qu'expression de notre vaste communauté, Aperture accueillera un jury pour décerner le prix cette année. Soumettez-nous pour que votre travail soit vu par les leaders du domaine :

- **Noelle Flores-Theard**, rédactrice photo numérique principale, *The New Yorker*
- **Lucy Gallun**, conservatrice, département de photographie Robert B. Menschel, MoMA
- **Zack Hatfield**, rédacteur en chef du magazine *Aperture*
- **Mark Armijo McKnight**, artiste et lauréat du prix Aperture Portfolio Prize 2019

FRAIS D'INSCRIPTION

- Aucun frais requis, mais vous devez être abonné au magazine *Aperture*.

DATE LIMITE DE SOUMISSION

10 Janvier 2025, 23h59 EST

A FOURNIR

Profil

- Prénom
- Date de naissance
- Biographie
- Nationalité
- Pays
- Curriculum Vitae
- Adresse
- Sexe
- Nom de famille
- Téléphone
- Site Internet

Téléchargement

- 10 à 15 images par soumission
- Au minimum 1500px sur le bord long

Descriptions

- Pays du projet
- Description du projet
- Emplacement du projet
- Titre du projet
- Année du projet
- Pays des images
- Description des images
- Emplacement des images
- Titre des images
- Année des images

Critères de soumission

- 1 Projet comprenant de 10 à 15 photos
- Une description du projet allant jusqu'à 1500 caractères.
- Biographie et CV

Critères spécifiques

- Les candidats doivent être abonnés à la version imprimée du magazine *Aperture*.

DATE LIMITE ET ECHEANCIER

- 20 novembre 2024 : L'appel à candidatures est ouvert aux candidatures.
- 1er décembre 2024 : fin de la période d'inscription anticipée. Pour accéder à la réduction pour inscription anticipée, abonnez-vous ici.
- 10 janvier 2025 : Date limite de soumission. L'appel à candidatures se termine à 23h59. (EST) le jour du 10 janvier. Absolument aucune exception n'est faite pour les soumissions tardives. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour terminer votre soumission.

- Avril 2025 : annonce de la présélection
- Mai 2025 : annonce du gagnant

COMMENT POSTULER

1. Abonnez-vous au magazine Aperture !

La seule condition pour participer au Prix Portfolio est d'être abonné au magazine Aperture. Les abonnements doivent être à jour jusqu'à Aperture 258, printemps 2025. Pour vous abonner, veuillez visiter diaphragme.org/magprize.

Le fait de ne pas fournir un numéro de compte précis pour un abonnement imprimé entraînera la disqualification.

Frais d'entrée anticipée :

Bénéficiez d'une réduction sur votre abonnement au magazine Aperture si vous soumettez avant le 1er décembre. Pour accéder à la réduction pour inscription anticipée, abonnez-vous ici.

2. Obtenez votre numéro de compte de magazine.

Pour les nouveaux abonnés, votre numéro de compte se trouve sur votre reçu. Pour vous abonner, visitez ouverture.org/magprize.

Pour les abonnés actuels, votre numéro de compte et sa date d'expiration apparaissent au-dessus de votre nom sur la carte d'adresse envoyée avec chaque numéro. Vous pouvez également demander votre numéro de compte et sa date d'expiration en envoyant un e-mail avec votre nom et votre adresse à custsvc_aperture@fulcoinc.com.

3. Créez un compte sur Pictor.com

4. Soumettez votre portfolio et votre candidature avant la date limite via la page Aperture Portfolio Prize Pictor.

Vous devrez fournir les éléments suivants :

- Numéro de compte du magazine Aperture (obligatoire)
- 10 à 15 images avec informations sur le titre (les images doivent être au format JPEG et 3 000 px sur le côté le plus long)
- Facultatif : jusqu'à 3 photos supplémentaires de votre travail installées, si cela permet d'illustrer l'intention de votre travail (veuillez télécharger sous forme de PDF d'une seule page)
- Déclaration sur votre travail (1 500 caractères maximum)
- CV/Résumé (téléchargé sous forme de PDF d'une seule page ou saisi manuellement sur le portail de soumission avec une limite de 2 000 caractères)
- Biographie (1 500 caractères)

CRITERES DE SELECTION

Lors de l'examen des candidatures, la rédaction d'Aperture considère les critères suivants :

- Est-ce que le travail est récent, c.-à-d. crée au cours des cinq dernières années?
- Est-ce qu'un thème ou un sujet est abordé dans l'ensemble du portfolio, de manière complètement résolue et cohérente?

- Est-ce que chacune des images est forte individuellement ?
- Quels choix techniques et de présentation le photographe a-t-il fait, et sont-ils appropriés pour cette œuvre ? Par exemple, y a-t-il une raison claire expliquant la préférence donnée au noir et blanc par rapport à une palette numériquement améliorée ?
- Est-ce que l'ensemble de l'œuvre suit une approche unique et innovante par rapport à son sujet ?

CONDITIONS GENERALES

En soumettant votre travail au Prix Aperture Portfolio, vous acceptez les termes et conditions énumérés ci-dessous.

Aperture se réserve le droit de rejeter les candidatures soumises sans les informations requises ou qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité, sans aucune obligation d'entrer dans une discussion plus approfondie sur les décisions de la rédaction, et sans obligation de remboursement de l'abonnement au magazine du participant.

Les candidatures doivent provenir directement des artistes, et non des galeries ou des représentants.

Les décisions des juges seront définitives. Aucune correspondance ne sera échangée par Aperture, ni par ses représentants, concernant les décisions des juges.

Les représentants d'Aperture ne sont pas disponibles pour examiner les documents non sollicités reçus, sauf ceux saisis via le Prix du portfolio.

Bien que les droits d'auteur de toutes les œuvres soumises pour le prix Portfolio restent la propriété des participants respectifs, le participant accorde à Aperture une licence mondiale, irrévocable et perpétuelle pour reproduire des exemples représentatifs du soumis des entrées dans l'une de leurs publications, sites Web et/ou matériel promotionnel, strictement en relation avec le Prix du portfolio, et en référence au photographe, le cas échéant.

Aperture se réserve le droit de placer sous embargo une sélection d'images du portfolio gagnant à partir du moment où de l'annonce du gagnant jusqu'à la sortie du numéro du magazine Aperture où le travail du gagnant est en vedette.

Les détails d'entrées particulières peuvent être, à la discrétion d'Aperture, communiqués à la presse pour promouvoir le portefeuille. Prix, y compris avant l'annonce de la liste restreinte pour le prix, et peut être utilisé pour promouvoir l'appel à candidatures. entrée l'année suivante.

Les candidats garantissent que la candidature est l'œuvre originale de l'artiste et, en tant que tel, l'artiste est le seul et propriétaire exclusif et titulaire des droits de l'œuvre soumise, et que la partie qui soumet a le droit de soumettre l'œuvre en vue d'une exposition et/ou d'une publication et accorde toutes les licences requises. Chaque participant s'engage à ne soumettre aucune entrée qui (1) porte atteinte aux droits de propriété, aux droits de propriété intellectuelle, aux droits de propriété industrielle d'un tiers, droits personnels ou moraux ou tout autre droit, y compris, sans limitation, droit d'auteur, marque déposée, brevet, commerce les obligations de secret, de confidentialité, de publicité ou de confidentialité ; et (2) viole autrement les lois étatiques, fédérales, loi provinciale ou locale.

Aucune exception ne sera faite pour les soumissions tardives.

Les abonnements au magazine Aperture ne sont pas remboursables.

En vous inscrivant au prix Aperture Portfolio, vous acceptez de recevoir des actualités et des e-mails promotionnels d'Aperture.

En vous soumettant au prix Aperture Portfolio, vous acceptez les termes et conditions énumérés ci-dessus.

FAQ

1. Que faut-il pour participer au Prix Portfolio ?

La seule condition pour participer au Prix Portfolio est d'être abonné au magazine Aperture. Les abonnements doivent être à jour jusqu'à Aperture 258, printemps 2025. Pour vous abonner, veuillez visiter diaphragme.org/magprize. Une fois abonné, vous recevrez un reçu contenant votre numéro de compte de magazine unique qui sera requis pour soumettre votre candidature.

2. Où puis-je trouver mon numéro de compte magazine ?

Attention : le support client est fermé le week-end.

Si vous avez récemment souscrit ou renouvelé votre abonnement en ligne, veuillez vérifier dans votre boîte de réception un reçu contenant votre numéro de compte unique pour le magazine. Ou vous pouvez en faire la demande en envoyant un e-mail avec votre nom et votre adresse à custsvc_aperture@fulcoinc.com.

Pour les abonnés actuels, votre numéro de compte et sa date d'expiration apparaissent au-dessus de votre nom sur la carte d'adresse envoyée avec chaque numéro. Vous pouvez également les demander en envoyant un e-mail avec votre nom et votre adresse à custsvc_aperture@fulcoinc.com.

3. Comment puis-je m'abonner au magazine Aperture ?

Veuillez visiter ouverture.org/magprize pour acheter un abonnement imprimé pour 75 \$ pour un an (Canada, 95 \$; international, 110 \$) ou 124 \$ pour deux ans (Canada, 164 \$; international, 194 \$). Vous recevrez ensuite un reçu contenant votre numéro de compte de magazine unique, qui est requis pour participer au prix Portfolio.

4. Où puis-je créer un compte Pictor ?

Pour vous inscrire, veuillez visiter Pictor.com

5. Je suis abonné à Aperture. Mon adhésion me permet-elle de participer au Prix Portfolio ?

Non. Vous devez plutôt être abonné à la version papier du magazine Aperture. L'adhésion à Aperture est distincte d'un abonnement au magazine Aperture et comporte ses propres avantages distincts.

6. Je reçois un abonnement gratuit au magazine Aperture grâce à mon adhésion à Aperture. Suis-je toujours éligible pour soumettre ma candidature au Prix Portfolio ?

Oui. Si vous êtes membre d'Aperture au niveau Ami ou supérieur et que vous recevez un abonnement gratuit valable jusqu'au numéro du printemps 2025, vous pouvez utiliser votre numéro de compte de magazine pour participer.

Pour obtenir votre numéro de compte magazine et la date d'expiration, veuillez contacter custsvc_aperture@fulcoinc.com

7. J'étais abonné, mais mon abonnement est expiré. Puis-je quand même participer ?

Désolé, non. Le prix est ouvert uniquement aux abonnés actuels à la version imprimée. Visitez ouverture.org/magprize pour renouveler votre abonnement.

8. Si je m'abonne à l'édition numérique Aperture Archive ou Zinio en ligne, puis-je quand même participer ?

Désolé, non. Le prix est ouvert uniquement aux abonnés actuels à la version imprimée. Visitez ouverture.org/magprize pour vous abonner.

9. Quelles sont les spécifications pour télécharger des images ?

Les images doivent mesurer au moins 3 000 pixels sur le côté le plus long et être enregistrées sous forme de fichier JPEG. Les autres types de fichiers tels que TIFF, PNG et PSD ne sont pas autorisés. Si vous continuez à rencontrer des problèmes pour télécharger vos images ou terminer votre soumission, visitez le centre d'aide Pictet ou envoyez un e-mail à l'équipe d'assistance Pictet à support@pictet.com.

10. Puis-je soumettre moins que le minimum requis de dix images ? Que diriez-vous de dépasser le maximum de quinze ?

Non, vous devrez soumettre entre un minimum de dix images et un maximum de quinze. Les jurés s'attendent à voir un certain nombre d'images dans cette plage ; par conséquent, nous n'accepterons pas les soumissions contenant moins de dix images ou plus de quinze.

11. Je souhaite soumettre un travail déjà publié. Cela affectera-t-il mes chances de remporter le prix Portfolio et d'être publié dans le magazine Aperture ?

Lors de la sélection du lauréat du premier prix et de la liste restreinte, nos juges rechercheront des œuvres innovantes qui n'ont pas été largement vues dans les principales publications ou lieux d'exposition.

12. Si mon travail a été présélectionné ou récompensé lors d'appels à candidatures Aperture précédents ou a été présenté dans le magazine Aperture, puis-je quand même soumettre ?

Si votre travail a été présélectionné ou récompensé par Aperture dans l'un de nos appels à candidatures, publié dans le magazine Aperture ou présenté sur Aperture.org au cours des trois dernières années, vous ne serez pas éligible pour ce prix.

13. Je préférerais sauter le concours et soumettre mon travail directement à un éditeur Aperture. Est-ce possible ?

Malheureusement, en raison du volume élevé de demandes, il n'est pas possible pour les éditeurs d'Aperture d'examiner les documents en dehors du concours Aperture Portfolio Prize. Les travaux non sollicités ne seront ni examinés ni retournés.

14. Puis-je soumettre plus d'un portfolio ?

Non, vous ne pouvez soumettre qu'un seul portfolio.

15. Puis-je modifier mon portfolio une fois qu'il a déjà été soumis ?

Oui, vous pouvez modifier votre soumission jusqu'à la date limite. Pour ce faire, connectez-vous à votre compte Pictet et cliquez sur l'onglet Soumission en haut de l'écran. Sous Terminé, vous devriez voir votre soumission. Cliquez sur modifier en haut de la page pour modifier votre soumission.

16. Si je vis en dehors des États-Unis, suis-je toujours éligible à l'entrée ?

Oui, les candidats vivant n'importe où dans le monde sont éligibles pour participer au prix Aperture Portfolio. La seule condition est que vous soyez abonné au magazine Aperture.

17. J'habite en dehors des États-Unis et le prix d'un abonnement papier est plus cher !

Oui, le prix d'un abonnement imprimé au magazine Aperture est plus élevé pour les abonnés internationaux en raison des frais d'expédition internationaux. Si vous êtes un candidat international et

que le prix d'un abonnement vous empêche de soumettre votre travail, veuillez contacter ouvertureprize@aperture.org.

18. Je crée des œuvres en équipe ou en collectif. Pouvons-nous travailler sous notre nom collectif ?

Oui, à condition qu'au moins un membre de l'équipe ou du collectif soit abonné au magazine Aperture.

19. Je suis un artiste qui utilise intelligence artificielle pour créer mon travail. Puis-je soumettre des images générées par intelligence artificielle?

Oui, vous pouvez soumettre des images générées par intelligence artificielle, mais elles doivent être étiquetées comme telles.

20. Je suis un artiste qui travaille avec la vidéo et l'installation. Puis-je soumettre des images fixes vidéo et/ou des vues d'installation d'œuvres basées sur des objectifs tridimensionnels ?

Oui, votre portfolio envoyé pour soumission sera examiné comme une photographie, même si votre pratique utilise d'autres médias ou méthodes de présentation.

21. À quoi dois-je m'attendre si mon travail est présélectionné ou remporte le premier prix ?

Une fois que votre travail aura été présélectionné ou récompensé du premier prix, Aperture vous contactera.

Le gagnant du premier prix sera publié dans le magazine Aperture et recevra un prix en espèces de 5 000 \$, une carte-cadeau de 1 000 \$ pour acheter du matériel sur Mpb.com et une présentation organisée par Aperture à New York. Les quatre artistes présélectionnés recevront chacun un prix en espèces de 1 000 \$ et un article éditorial sur Aperture.org. Les cinq finalistes bénéficieront d'une visibilité via les campagnes par courrier électronique et les réseaux sociaux d'Aperture, qui touchent un public mondial composé d'éminents conservateurs, critiques, artistes et membres de la communauté photographique.

22. Et si je manque de temps ?

Aucune exception ne sera faite pour les soumissions tardives. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour terminer votre inscription.

23. J'ai encore besoin d'aide. Qui puis-je contacter ?

Envoyez un e-mail à ouvertureprize@aperture.org.